

Industrie Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de : Québec N° de division : 01 - Montreal

Nº de cour : 500-11-062601-238

Nº de dossier: 41-2984307

Dans l'affaire de la faillite de :

KALOOM INC.

Débiteur

KPMG INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date de faillite: 18 septembre 2023 Garantie: 0.00\$

Assemblée des créanciers : 05 octobre 2023, 14:00

Visioconférence par Microsoft Teams ommunication préalable au courriel reclamation@kpmg.ca Québec

Canada,

Président : Syndic Personne désignée : Stéphane De Broux

CERTIFICAT DE CESSION - Alinéa 50.4(8)b.1) de la Loi

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- un avis d'intention à l'égard du débiteur susmentionné a été déposé en vertu de l'article 50.4 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le débiteur a omis de déposer un état de l'évolution de l'encaisse ou le syndic a omis de déposer la proposition dans les délais prévus, après le dépôt de l'avis d'intention, et le débiteur est par conséquent réputé avoir fait dès lors une cession.

Ledit syndic susmentionné doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 19 septembre 2023

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada